



O. JOBARD

## Femmes enceintes en danger

Une enquête de Médecins du monde sur la santé des sans-papiers en Europe met en évidence leurs difficultés d'accès aux soins, particulièrement préjudiciables pour les femmes enceintes. Les commentaires du nouveau président de l'association, le Dr Olivier Bernard.

# La santé des sans-papiers dans 11 pays européens Femmes enceintes en danger

**L'Observatoire européen de Médecins du monde révèle que, dans 11 pays de l'UE, 80% des personnes sans-papiers ne bénéficient d'aucune prise en charge pour leurs soins. Cette discrimination est particulièrement préjudiciable aux femmes enceintes, 48% d'entre elles ne bénéficiant d'aucun suivi.**

DEUX ANS après la sortie de sa première enquête (« Le Quotidien » du 25 septembre 2007), l'Observatoire européen de l'accès aux soins des sans-papiers constitue un témoignage d'autant plus précieux que, s'agissant des migrants clandestins, de leurs conditions de vie et de leur état de santé, les informations sont rares, singulière-

ment au niveau européen. Pour l'enquête, 1218 adultes ont été interrogés par les équipes de MDM dans 31 villes de onze pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse). Ils y représentent de 0,5 à 2 % de la population générale.

Venus d'Afrique subsaharienne, des Amériques, du Maghreb, d'Asie, du Proche- ou du Moyen-Orient (par effectifs décroissants), de 97 nationalités différentes, plutôt jeunes (55 % ont moins de 35 ans), avec autant de femmes que d'hommes, ils fuient avant tout la pauvreté : 56 % évoquent des motifs d'émigration liés à des considérations économiques ; 26 % déclarent avoir émigré pour des raisons liées à la po-

litique, à la religion, à l'état de guerre ou à leur orientation sexuelle – autant de critères qui leur ouvrent droit, en théorie du moins, à l'asile politique. Et seulement 6 % d'entre eux mettent en avant la santé comme motif migratoire (même si 15,7 % souffraient, au jour de l'enquête, d'un trouble chronique qu'ils connaissaient avant leur départ).

« Notre enquête, souligne le Dr Olivier Bernard, tord le cou à un fantasme qui a la vie dure, selon lequel un appel d'air de la migration pour soins attirerait les clandestins en France et dans les autres pays de l'Union. » Preuve que la migration pour raison de santé ne saurait être corrélée à de plus favorables conditions d'accès aux soins, c'est du reste dans deux pays, la Grèce et la Suède,

où n'existe aucune possibilité de prise en charge, qu'est comptabilisé le plus grand nombre de migrants pour raisons de santé.

L'Observatoire confirme une donnée observée en 2007 : 80 % des personnes rencontrées ne bénéficient d'aucune prise en charge financière. Soit en raison de lois restrictives (en Allemagne, Grèce, Suède et Suisse, seules les urgences sont remboursées), soit, quand des possibilités légales existent, comme en France avec l'AME (aide médicale d'État), faute d'informations et de connaissance des procédures, voire de pratiques discriminatoires de la part du corps médical, les sans-papiers ne sont pas soignés ou le sont mal. Ainsi, 68,9 % se plaignent de la complexité du système de soins (fourniture de justificatifs, horaires inadaptés, renvoi de bureau en bureau), 59,4 % évoquent des coûts de traitement et de consul-

tation trop élevés pour eux ; 14 % rapportent des cas de refus de soins, un score qui atteint 33 % au Royaume-Uni, 25 % en Suède et 15 % en Espagne et en Belgique. Et 36 % des personnes interrogées, en tête desquelles les Africains et les Maghrébins, disent être victimes de racisme, un cinquième dans un établissement médical (en particulier en Suède, au Royaume-Uni et en Grèce).

**En danger.** Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si 41 % disent avoir dû renoncer à des soins, ou être contraints à les différer, quitte à se mettre en danger. C'est le cas pour des pathologies diverses : diabète, HTA compliquée, syndrome post-traumatique, hypothyroïdie, cardiopathie, cancers...

L'enquête de MDM a identifié un total de 1371 problèmes de santé ; un quart seulement ont été traités

ou suivis complètement ; 21 % l'ont été en partie et 34 % pas du tout. Au total, 38 % des sans-papiers européens présentent au moins un problème de santé non suivi.

Parmi ces migrants exclus des soins, ce sont les femmes enceintes qui préoccupent particulièrement MDM. Au mépris de l'article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant (sur les soins pré- et postnataux), en raison des refus de soins, pressions psychologiques, menaces et discrimination, 48 % des femmes sans autorisation de séjour ne bénéficient pas du suivi de grossesse pour les protéger, elles et leur enfant à naître. Cette carence provoque des accouchements aux urgences et des départs précipités de l'hôpital, juste après la naissance.

> CH. D.

## Calais : après le démantèlement de la jungle

Le ministre de l'Immigration l'avait promis, « la jungle » où survivaient plusieurs centaines de migrants à Calais, a été démantelée mercredi, livrée aux bulldozers, après l'arrestation de 276 étrangers en situation irrégulière, alors que 600 d'entre eux avaient déserté les lieux pour échapper aux forces de l'ordre. Le camp vidé, rapporte l'AFP, les hu-

manitaires présents ont fondu en larmes, ou crié leur colère devant les caméras de télévision. Pour le Dr Olivier Bernard, « *cette destruction ne règle rien. Il faut maintenant renforcer les moyens d'accès à la PASS de Calais et organiser des moyens mobiles de prise en charge médicale* ».



Pour son enquête, Médecins de monde a interrogé plus de 1 200 personnes